

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> :— 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

Hors du dép<sup>t</sup> :— » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent

RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à						
				LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 <sup>m</sup> matin.	6 h. 35 <sup>m</sup> matin.	8 h. 12 <sup>m</sup> matin.	9 h. 22 <sup>m</sup> matin.	9 h. 40 <sup>m</sup> matin.	12 h. 12 <sup>m</sup> matin.	3 h. 51 <sup>m</sup> soir.	12 h. 36 <sup>m</sup> matin.	11 h. 44 <sup>m</sup> soir.	4 » 18 <sup>m</sup> matin.	2 » 19 <sup>m</sup> soir.
5 h. 1 <sup>m</sup> soir.	12 » 55 » soir.	2 » 37 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 » 17 » soir.	8 » 10 <sup>m</sup> soir.	5 » 48 <sup>m</sup> soir.	4 » 18 <sup>m</sup> matin.	4 » 18 <sup>m</sup> matin.	
10 h. 47 »	5 » 10 »	7 » 49 »	9 » 17 »	10 » 15 »	—	4 » 39 <sup>m</sup> matin.	11 » 30 »	2 » 19 <sup>m</sup> soir.		

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. «<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 3 Novembre.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 30 octobre 1883.

#### Interpellation sur le Tonkin

M. Granet. — Il y a trois mois que j'ai demandé des explications sur les affaires du Tonkin, le ministre des affaires étrangères a déclaré qu'on n'avait aucune difficulté à redouter du côté de la Chine.

Cependant les prétentions de la Chine s'étant manifestées, dès l'affaire d'Hanoi, les dépêches de M. Bourrée et les communications de M. le marquis de Tseng, datées du 2 juillet, ne pouvaient laisser aucun doute à cet égard.

Avec des procédés de dissimulation déjà condamnés, on n'a employé que des moyens insuffisants. (Très-bien ! à gauche.) Aussi partout où on a rencontré un ennemi nombreux, compacte, on s'est trouvé en échec. (Bruits divers.)

Dans plusieurs occasions l'héroïsme de nos troupes n'a pu triompher de forces supérieures. (Mouvement.)

Il faut espérer que les renforts n'arriveront pas trop tard. Mais en septembre tout pouvait être réparé.

La convocation des Chambres aurait donné au gouvernement la force pour agir et l'autorité pour négocier. L'absence du Parlement a encouragé la Chine.

M. le Président du Conseil. — Ce sont certains journaux qui parlent ainsi. (Bruit à gauche.)

M. Granet. — Le gouvernement n'a pas tenu ses engagements. Il a marché de déceptions diplomatiques en déceptions militaires.

Le traité de M. Bourrée, en accordant à la Chine des satisfactions plus nominales qu'effectives assurait de grands avantages. On a bien essayé de le renouer, mais la prise de Hué a tranché brutalement la question.

La guerre latente avec la Chine est plus longue qu'une guerre ouverte.

Le gouvernement a donc mis la France dans une situation difficile.

C'est aux représentants du pays à reprendre la direction des affaires compromises par le ministère.

(Mouvements divers).

Que la majorité ne dédaigne pas les avertissements. L'heure est grave.

Avant d'accorder au gouvernement la confiance qu'il demande, il faut regarder du côté de la trouée des Vosges. (Applaudissements à gauche.)

M. le ministre des affaires étrangères. — Je remercie l'orateur de fournir au gouvernement l'occasion de s'expliquer.

L'entreprise du Tonkin n'est pas une aventure ; elle a été mûrement délibérée ; elle a été approuvée par le vote de tous les partis.

A une expédition considérable et coûteuse, préconisée par l'amiral Jauréguiberry, le gouvernement a préféré une expédition restreinte.

Nous avons trouvé des obstacles inattendus ; mais il faut se rendre compte des difficultés d'une entreprise lointaine.

Nous avons interdit l'accès des côtes du Tonkin aux envois d'armes et de munitions. Cette mesure n'a soulevé les protestations que de la Chine et des adversaires du cabinet. (Interruptions.)

Nous ne voulions pas aller à Hué ; mais les soldats réguliers annamites combattant contre nous, il devenait nécessaire d'agir vite. Le roi d'Annam venait d'être changé. Il fallait profiter, dans les derniers jours, du temps favorable.

La convocation anticipée des Chambres aurait troublé le pays, en faisant croire à des périls qui n'existent pas.

Lorsque la Chambre a voté le 5 juillet pour les opérations, on nous recommandait de ne rien négliger pour abrégier la guerre. Tel a été le résultat de la prise de Hué, qui a abouti à un traité qui éclaircit la situation.

Si les Annamites font encore la guerre, ce n'est plus de l'aveu de leur souverain. (Bruits divers.)

Déjà la résistance s'affaiblit. Les Annamites désarment.

La séance un instant suspendue est reprise.

M. Challengel-Lacour. — En envoyant des renforts au Tonkin, le gouvernement n'a pas manqué à ses engagements. Il a usé des ressources modestes qu'il possédait, en ne faisant ni à la France ni à l'Algérie aucun emprunt pouvant compromettre la mobilisation.

Jamais la situation n'a été assez grave pour motiver la réunion anticipée du Parlement.

Si tous les faits militaires n'ont pas été des succès, aucun n'a été un échec.

Nos ennemis n'ont plus que deux places importantes dans le Delta. C'est pour les en déloger qu'on a envoyé des renforts.

On nous a reproché de n'avoir pas publié tous les documents. Nous avons publié ceux qui sont nécessaires pour éclaircir la situation.

Les documents publiés en dehors du Livre Jaune ont mis en lumière l'inconsistance du gouvernement chinois. On ne sait à quelles suggestions la Chine a obéi. Qu'attendait-elle par les lenteurs et les interruptions des pourparlers ? Peut-être un événement parlementaire modifiant la politique de la France. (Très bien ! au centre ! — Bruits à droite.)

La Chine n'a cherché qu'à gagner du temps. Le projet Bourée n'a pas même été reconnu par elle. Son existence est problématique. Il y a eu des entretiens entre M. Bourée et le représentant de la Chine ; mais l'entente n'a pas été faite. (Bruits. — Dénégations à droite.)

Suivant le manifeste de Li-Hung-Chang, nous aurions renoncé à la plus grande partie du Tonkin. Ce malentendu s'explique quand on sait que les deux négociateurs n'ont pas écrit les points sur lesquels devait se faire l'accord ; l'arrangement est donc, non une mystification, mais une méprise. (Protestations.)

Après de longs retards, la Chine demande que nous reconnaissions sa suzeraineté et que nous quittons les places occupées.

La Chine ne discute pas nos droits sur l'Annam ; elle les ignore ; le Tonkin est son bien ; elle veut nous en chasser, sauf à nous faire une place analogue à celle que nous avons dans certains ports.

La France demande la constitution d'une zone neutre entre le Tonkin et la Chine. La Chine voudrait le retour à l'état antérieur à 1873. C'est demander le désaveu d'une page de notre histoire, la renonciation au bénéfice des traités au nom de sa suzeraineté non prouvée. La Chine ne veut pas traiter avec la France ; elle veut l'éliminer.

La France doit continuer fermement l'œuvre des négociations ou les interrompre. Laissons parler les événements. Le jour viendra où la Chine sera heureuse de nous trouver prêts à examiner les arrangements.

La Chambre n'a pas à déclarer si elle a confiance

dans le gouvernement mais en elle-même. (Applaudissements au centre.)

M. Périn. — Le gouvernement n'a pas tenu ses engagements. Quand nous le lui reprochons, on nous accuse d'être les avocats de la Chine. On devait s'attendre à une autre réponse. (Très bien !)

Séance du 31 octobre 1883.

L'ordre du jour appelle la suite de l'interpellation sur les affaires du Tonkin.

M. Clémenceau demande qu'un membre ou un partisan du cabinet fasse la preuve de certaines paroles. (Bruit.)

Nous sommes forcés de nouveau de solliciter des explications. Nous devons aussi protester contre la tactique qui consiste à solidariser les membres de l'opposition avec les ennemis de la France. (Très bien !)

Nous avons abdiqué toute opposition au moment de la mort du commandant Rivière, le 11 juillet.

Le ministère annonçait qu'il avait des forces suffisantes au Tonkin.

On reconnaît aujourd'hui l'erreur.

On avait déclaré que les opérations militaires seraient circonscrites au Delta, et l'on a franchi cette limite.

On ne voulait que le protectorat du Tonkin ; on veut aujourd'hui celui de l'Annam. (Très bien !)

On avait affirmé, le 21 juillet, au Sénat, qu'on ne marcherait pas sur Hué sans convoquer les Chambres ; on est allé à Hué et le Parlement n'a pas été convoqué. (Applaudissements.)

Avec quel argent les opérations ont-elles été faites ?

Les troupes chinoises ont évacué le Tonkin pendant les négociations du traité Bourrée. Il existe donc. Mais M. Bourrée a protesté contre l'interprétation donnée par une version opposée à la sienne et ne reposant sur aucune autorité officielle.

M. le ministre des affaires étrangères. — Produisez le texte.

M. Clémenceau. — C'est donc le gouvernement qui interpelle maintenant ! (Très bien !)

M. le président du Conseil. — Je répondrai. (Bruits.)

M. Clémenceau. — C'est au gouvernement de fournir les documents diplomatiques.

Suivant la théorie du ministre des affaires étrangères

— Oh ! répondit M. de Kernovenoy, voilà encore un adversaire avec lequel j'ai renoncé à me mesurer, Je sais bien que je ne serai pas le plus fort et que c'est lui qui me tuera.

Puis il se prit à regarder le jeune homme avec une compassion moqueuse :

— Mon pauvre capitaine, lui dit-il, tu es un triste fiancé.

— Et se penchant sur lui de plus près, lui mettant la main sur la poitrine :

— Ecoute !

Une fenêtre venait de s'ouvrir au premier étage de la maison ; ils savaient bien l'un et l'autre que c'était celle de Myriam.

— Vraiment, reprit le baron à voix basse et sans ôter sa main de la poitrine du jeune homme, la machine bat plus vite ! Je te vois malheureux et je n'en éprouve pas une petite surprise. Je n'aurais jamais cru que tu avais un cœur.

Encore une méprise sur la vie et une fausse idée sur les autres. Une idée qui venait de l'orgueil.

Le baron Hector avait toujours pensé que ceux-là seulement qui ont de l'esprit peuvent avoir du cœur.

Maintenant, il savait le contraire et il voyait bien ce qui s'était passé chez son « pauvre capitaine. » Arrivé à Kernovenoy dans un état qui n'était point de l'indifférence, mais de la crainte et presque de la révolte intérieure contre la volonté de son père, l'amiral, qui l'envoya affronter cette sévère et dédaigneuse Myriam, il avait cédé tout de suite et sans combattre à des sentiments bien différents, en voyant de plus près la beauté de mademoiselle de Kernovenoy.

Ah ! le baron Hector avait bien tendu le

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(16)

## L'IDOLE

On aurait bien été tenté de croire d'après cela, qu'en revanche, il en avait ajouté d'autres,

— Rassure-toi, reprit-il, j'ai de meilleures dispositions envers ta belle personne, et je ne veux point te prier de quitter le château.

— Je le sais. Si je reçois chaque jour deux fois, c'est-à-dire à chaque repas, une prière de ce genre, ce n'est pas vous qui me l'adressez.

— On peut toujours ne pas comprendre les prières muettes, dit le baron, avec un nouveau sourire tout plein de son ironie cruelle. Laissons cela. Je la connais cette chanson de l'amoureux dolent. Un peu de patience, que diable monsieur le hussard ! Je veux m'asseoir à côté de toi et causer raison. Je pense que ton cauchemar de tout à l'heure est passé et qu'en me regardant mieux à présent, tu me trouves assez bon visage.

— Pas trop bon ! Je crois bien que vous êtes au second degré de la mauvaise humeur, l'instant où l'on a l'air de reprendre du sang-froid.

— J'en ai, tu vas le voir.

— J'imagine encore que vous deviez être ainsi autrefois, quand vous vous rendiez sur le terrain

pour un de vos fameux duels.

— Pourquoi imagines-tu cela ? fit M. de Kernovenoy. J'ai passé l'âge de me battre ; je ne vaudrais plus rien.

— Peste je ne conseillerais à personne d'en faire l'épreuve, répliqua le capitaine en riant.

— D'ailleurs, puisque tu vas prendre ici ma place dans le cœur de Mademoiselle de Kernovenoy...

— Il vous plaît de le dire. Je ne suis pourtant pas en si bon chemin.

... Ma place dans le cœur de ma fille et dans la maison, ma place en tout.

Puis le baron Hector ajouta d'une voix sourde.

— Alors, tu te battras pour moi.

— Merci. J'aime autant que vous n'ayez pas de querelles. Je ne suis jamais allé sur le terrain.

— Ah ! fit le châtelain... Voilà qui me dérange, je te l'avoue. Reculerais-tu devant une affaire ? Tout le monde sait pourtant que tu es brave.

— Je fais mon devoir, répondit modestement l'honnête capitaine.

— Tu as laissé d'assez brillants souvenirs en Afrique. Mais je vois qu'en France tu te refroidis. L'influence des climats.

— Je n'ai pas dit que je reculerais devant une affaire, riposta le jeune homme avec impatience. Seulement je n'en cherche pas.

— Ma foi, j'allais oublier les recommandations de ton père, l'amiral. Il m'a dit autrefois assez de bien de son fils aîné. Tu es un garçon de principes... C'est cela, n'est-ce pas ?

— C'est cela.

gères, nous sommes en paix avec la Chine et l'Annam; mais nous combattons les Chinois et les Annamites. (Rires et applaudissements.)

Avant de voter de nouveaux crédits, la Chambre veut savoir dans quelle mesure on veut l'engager.

Nous ne pouvons pas envoyer indéfiniment des renforts à mesure que la Chine mettra en ligne de nouveaux contingents.

Il faut savoir qui nous avons devant nous. Les auteurs de l'interpellation auraient préféré que la discussion s'engageât sur la demande de crédits; mais le gouvernement a voulu encore engager la Chambre d'avance.

Nous avons droit à des explications. Il n'y a pas ici une question de portefeuille, mais une question de Patrie. (Vifs applaudissements.)

RÉPLIQUE DE M. FERRY

M. Ferry, président du Conseil. — La responsabilité du cabinet est le côté secondaire du débat. Le gouvernement n'a pas manqué à ses engagements.

Le jour approche où l'on rendra justice à l'homme politique qui a agrandi, par la Tunisie, le domaine de la France. (Rires et bruits.)

L'affaire du Tonkin était engagée avant l'arrivée du ministère aux affaires.

Il faut se garder de toucher à la concentration de nos forces continentales. Mais les nations industrielles se font leur part dans les parties inexplorées de la terre.

Pourquoi la France ne se rapprocherait-elle pas de la Chine?

Le Delta n'a pas été occupé tout entier. La prise de Hué a été provoquée par la mort de Tu-Duc.

Pouvait-on laisser passer le moment favorable en s'attardant à convoquer les Chambres? (Protestations.)

Le gouvernement ne doute pas que son initiative ne soit approuvée.

Le traité Bourrée n'était qu'à l'état d'ébauche. On ne s'était pas entendu sur la limitation du territoire.

Il n'existe pas de rupture entre la Chine et la France. (Exclamations.)

Nous venons de recevoir de M. Tricou une dépêche. (Vives interruptions.) Le vice-roi est inquiet; il désavoue le marquis de Tseng. (Bruits, sensation prolongée.)

Si les négociations n'ont pas réussi, quand nous serons dans Sang-Tai et Bac-Ninh la Chine sera plus conciliante.

Nous ne voulons que nous asseoir sur le Delta. Quand nous tiendrons ces forteresses, personne ne nous en chassera.

L'établissement du Tonkin prospérera. Il sera un placement de bon père de famille. (Exclamations.)

La meilleure manière d'éviter les guerres est de prouver qu'on ne les craint pas. (Applaudissements au centre et à gauche.)

RÉPLIQUE DE M. CLÉMENTEAU

M. Clémenteau. — Si le gouvernement avait convoqué les Chambres, il aurait pu envoyer plus de trois bataillons au Tonkin. Il a donné l'exemple des violations de la loi, sûr qu'il était de trouver une majorité approbatrice.

On a soldé les dépenses du ministère de la guerre avec les fonds du ministère de la marine. C'est encore une violation de la loi.

Pour le traité de Hué, que je ne connais pas seulement, on a organisé le protectorat sur l'Annam; c'est un fait nouveau.

La Chine fait réellement la guerre en lançant des contingents toujours renouvelés.

La dépêche qu'on vient de produire est contraire aux usages diplomatiques.

point sorcier — n'aurait jamais soupçonné ce cher parent, qui paraissait lui vouloir tant de bien, d'entretenir contre lui de ces desseins abominables. Il ne se doutait guère qu'il pût servir d'instrument, figurer et même combattre, le moment arrivé, pour garder Myriam au baron Hector, et que le prix de la complaisance et du combat lui serait ensuite disputé par le baron lui-même, aussi résolument que par sa fille.

La veille, Martin Bataille était venu au château, et il avait dit à son maître, en lui montrant de loin le capitaine :

— Eh bien ! le voilà donc le mari !

— Ce n'est pas dit ! avait répondu M. de Kernovenoy. Quand il aura éloigné ou effacé l'autre.

— Effacé ! murmura le vieux garde, Monsieur Hector, vous avez des manières de parler.

— Alors ce sera un compte à faire entre nous. Martin Bataille s'en allait en disant tout bas :

— Le hussard n'en sera pas le bon marchand ! Son maître le rappela :

— On n'a pas encore vu ces deux hommes dans le pays ?

Martin secoua la tête.

— Non ! Pourtant je ne fais pas trop mauvaise garde.

De tout ce qu'il méditait le baron continuait à n'avoir aucun remords, du moins envers les d'Avrignés et Robert; mais il n'en était pas tout à fait de même à l'égard de sa fille, et il avait beau s'aiguiser l'esprit comme la pointe d'une épée, l'arme trop affilée le déchirait lui-même.

A table, souvent il lui arrivait de regarder tour à tour Myriam et le capitaine. Deux cœurs qu'il avait changés; l'un sans pitié et en se jouant,

M. le président du conseil nie les suggestions étrangères auxquelles la Chine obéirait. D'où viennent-elles?

En Tunisie et à Madagascar, mêmes procédés. L'occasion fait le larron. (Très bien!)

Il ne suffit pas qu'on plante un drapeau sur un territoire pour y appeler le commerce. On y appelle surtout les fonctionnaires, et c'est un excellent débouché pour les amis du ministère. (Approbation et rires.)

C'est le moment d'examiner la situation de la France vis-à-vis de l'Europe. L'ancien équilibre européen a disparu. Nous avons maintenant une paix tendue.

La nouvelle politique consiste à dire : « Prenez de votre côté, je prends du mien. »

En participant à la curée, nous avons renoncé à invoquer le droit des peuples, la solidarité européenne.

Nous aurions dû rester témoin gênant et désintéressé.

M. Paul Bert. — Nous avons ainsi perdu l'Egypte.

M. Clémenteau. — Sans le traité du Bardo, nous aurions pu empêcher l'Angleterre d'aller en Egypte.

Pour avoir l'estime des peuples, il faut respecter leur droit, et on ne peut être fort qu'en ne s'affaiblissant pas par des expéditions lointaines. La mobilisation...

M. le ministre de la guerre. — Je demande la parole.

M. Clémenteau. — Si on nous voit engagés dans une aventure lointaine, ne pouvons-nous pas craindre les suggestions dont a parlé le ministre des affaires étrangères?

M. Jules Ferry. — Le ministre des affaires étrangères n'a voulu parler d'aucune puissance.

Le vote

L'ordre du jour pur et simple est repoussé par 339 voix contre 194.

L'ordre du jour de confiance est voté par 339 voix contre 160.

La prochaine séance aura lieu lundi.

## Informations

Le Parlement juge aussi la conduite du général Thibaudin :

Jusqu'à présent M. le général Thibaudin n'avait pas cru devoir encourager, au moins d'une façon ostensible, les manifestations organisées en son honneur par quelques radicaux de province. Il s'était tenu fort prudemment dans la coulisse, se contentant de s'interposer discrètement lorsque ses fidèles menaçaient de dépasser la limite du ridicule, comme dans l'affaire de l'épée d'honneur. Aujourd'hui l'ex-ministre de la guerre rentre en scène. Dans une lettre destinée à la publicité et adressée à un cercle radical de Toulon, il recommande aux électeurs de Lodève la candidature de son ancien secrétaire, M. Maujan. Mais il ne se contente pas de patronner « celui qu'il aime par-dessus tout » ; chemin faisant, il traite « d'inqualifiable » la mesure dont a été victime M. Maujan et invite les électeurs à le venger de ceux « qui ont si indignement brisé sa carrière ».

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un général en activité de service prend si ouvertement parti dans les luttes politiques. Qu'un militaire soutienne publiquement une candidature manifestement dirigée contre le gouvernement, et qu'il

puisse le faire impunément, cela est déjà assez étrange; mais ce qui est vraiment extraordinaire, c'est que ce même général ose critiquer en de pareils termes les actes de ses supérieurs hiérarchiques. Si la manifestation de M. Thibaudin reste impunie, il n'y a pas de raison pour que désormais tous les généraux et leurs subordonnés ne deviennent point les agents électoraux des divers partis.

— Mardi soir, M. Spuller a rendu compte de son mandat à ses électeurs, en présence de quinze à seize cents personnes ou moins.

C'était à la salle Molière. Nous n'avions pas encore entendu un pareil vacarme, et l'Agence Havas elle-même déclare que depuis la réunion de Charonne, où Gambetta fut si bien hué, jamais réunion n'eut un tel caractère de violence.

On peut dire que du commencement à la fin ce ne fut qu'un long cri de rage et de fureur. De temps en temps, M. Spuller parvenait à placer quelques phrases. Il en a profité pour déclarer qu'il resterait autoritaire et opportuniste, qu'il s'opposerait à la création de la mairie centrale de Paris, derrière laquelle il craint de trouver la Commune, enfin qu'il approuvait les actes du ministère.

Autant de mots, autant de cris : A bas Spuller ! A bas l'opportunisme ! Vive Thibaudin ! Vive Louise Michel !

Deux ordres du jour de blâme ont été mis aux voix et adoptés à une grande majorité; mais le désordre et le tumulte rendaient la constatation du vote extrêmement difficile.

Au sortir de la salle, quelques cris de : Vive Spuller ! ont été couverts par ceux de : A bas Spuller !

— M. Grévy a reçu, jeudi, le grand-duc Alexis de Russie, auquel il a ensuite rendu visite.

— Le Figaro, parlant de l'interpellation sur le Tonkin, a dit que le vrai courage pour le gouvernement consisterait à avouer qu'il s'est trompé.

— Le Journal des Débats demande l'accomplissement de la réforme de la préfecture de police avant la fin de l'année.

— Le Parlement demande quelque chose de plus sérieux que la loi sur les récidivistes, pour assurer la sécurité publique.

— La République française dit que les hommes politiques de l'extrême-gauche voient bien que le ministère sera plutôt fortifié qu'affaibli par l'interpellation.

— On annonce que le général Forgemol serait nommé ambassadeur à Madrid, en remplacement de M. des Michels qui doit quitter définitivement son poste.

Monceau-les-Mines, 30 octobre.

A une heure moins dix du matin, une cartouche de dynamite a éclaté devant la maison de l'ingénieur Michalowski, au quartier de Bel-Air.

L'auteur de cet attentat, n'ayant pu franchir la palissade qui entoure la maison, a jeté la cartouche contre le mur. Les dégâts sont de peu d'importance. Les vitres ont été brisées, mais personne n'a été atteint.

— Sous le titre : Une déclaration importante, nous lisons dans le Salut public de Lyon :

« Les membres d'un comité royaliste d'un département voisin du Rhône se sont rendus, il y a quelques jours, à Eu et ont recueilli de la bouche de M. le comte de Paris cette déclaration dont

l'autre sans prudence et en oubliant le passé.

S'il avait conduit jusqu'alors où il voulait l'âme de sa fille, c'est que sa main avait toujours été délicate. Naguère, il s'était pris fréquemment en contemplant Myriam à s'écrier : Toute cette beauté, tout ce charme, c'est mon ouvrage !

C'était son ouvrage aussi, cette froide colère qui tout à coup s'était allumée chez la jeune fille. Myriam avait des pâleurs nerveuses, des duretés de ton, des sécheresses d'attitude qui le surprenaient et dont il éprouvait quelquefois dans sa folie, autant de ravissement que de peur. En vérité, elle n'était pas du tout semblable à elle-même. Il ne la voyait que trop semblable à lui, et il avait envie de l'en trouver plus belle.

— Son âme est libre ! se disait-il. Son âme est altière comme sa démarche. Elle ne veut point qu'on la force... Ah ! je me reconnais. C'est bien moi !

Aussitôt, il songeait au mal qu'il avait fait, à ces pensées d'amertume et de révolte qu'il avait semées comme la graine vénéneuse parmi la fleur de ces vingt ans. Il lisait le désenchantement et le reproche dans les regards de Myriam. L'indignation brûlait ce pur visage. Alors, il était obligé de se contraindre pour ne pas saisir les mains de la jeune fille, pour ne point l'enlever dans ses bras en lui disant : Tu ne me comprends pas, tu as pu penser que ce jeu cruel était sérieux ! Crois-tu que je voudrais t'imposer un mari et que je sois si avide de te donner à un autre ? Les pères d'autrefois avaient de ces sottises rigneurs. Va, nous sommes du vieux temps par le nom, mais j'ai les faiblesses des temps nouveaux... Au diable ces d'Avrignés ! tu verras

nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance :

» Qu'on sache bien que je ne succède pas à mon grand-père, mais à Henri V et à Charles X. » La monarchie que je représente, c'est la monarchie chrétienne.

— Le général Boët a quitté dans la soirée Marseille et est attendu dans la matinée à Paris.

Londres. — On assure que M. Waddington prononcera un important discours au banquet de Guildhall.

— Le baron des Michels, notre ambassadeur à Madrid, revient à Paris en vertu d'un congé. — Il retournera à son poste aussitôt que le gouvernement espagnol aura accredité un nouvel ambassadeur auprès du gouvernement de la République française.

— Depuis dimanche un service de surveillance des agents de la sûreté se fait de jour et de nuit aux alentours d'un hôtel des Champs-Élysées, habité par un prince. Nous ne pouvons aujourd'hui que signaler le fait, dont nous aurons, très probablement, à reparler dans quelques jours.

— On compte aujourd'hui environ 500 ouvriers étrangers, allemands et italiens, qui viennent d'être licenciés des établissements militaires, pour Paris seulement. L'expulsion va se continuer en province comme dans le département de la Seine.

Paris, 31 octobre.

— M. le Président de la République a conféré, ce matin, avec le ministre de l'intérieur, au sujet d'arrêté d'expulsion contre plusieurs sujets de nationalité étrangère.

— D'après une dépêche de Londres, le gouvernement anglais a sommé le vice-roi de Canton de supprimer les taxes qui pèsent sur le commerce anglais. Le vice-roi a répondu par un refus catégorique en alléguant des raisons d'Etat qui s'opposent à la demande de l'Angleterre.

— Une épidémie très violente de fièvre typhoïde vient d'éclater dans les casernes de Besançon. Par mesure de précaution les réservistes ont été renvoyés de suite dans leurs foyers.

— L'évêque de Dijon, M. Rivet, vient de faire une chute dans l'escalier de son palais épiscopal. Le grand âge du prélat laisse craindre des suites fâcheuses.

— Au ministère des affaires étrangères, on se montre fort mécontent contre l'ambassadeur de Chine, à la suite de la divulgation de pièces diplomatiques, faites contrairement à tous les usages. C'est la première fois qu'un pareil fait se présente de la part d'un membre du corps diplomatique.

— Une dépêche parvenue jeudi et qui a été immédiatement communiquée aux membres du cabinet, annonce que de formidables préparatifs militaires se continuent en Chine avec un redoublement d'activité.

LA MESSE DU SAINT-ESPRIT.

Comme conséquence à la récente circulaire du garde des sceaux relative à la messe du Saint-Esprit, le ministre de la guerre a adressé aux commandants de corps l'ordre de ne pas accorder les escortes militaires qui pourraient leur être demandées à cette occasion par les présidents des cours et tribunaux.

comme je me soucie d'eux !

Mais la pensée qu'il ne suffirait peut-être plus à Myriam d'être délivrée de ce lourd et beau fiancé qui n'était qu'un paravent, la pensée que les rêves de la jeune fille étaient fixés sur Maxence, sur celui qu'il s'agissait par tous les moyens d'effacer, cette crainte insupportable et furieuse le rejetait bientôt dans ce délire de la conscience et de la raison qui l'avait agité toute la nuit précédente encore.

Et souvent réduit à la compagnie de Robert, comme ce jour-là, laissant errer sa main sur l'épaule du jeune homme, il prenait un atroce plaisir à le voir souffrir comme lui... Ah ! pourtant pas autant que lui !... Il trouvait de violentes délices à se représenter le ressentiment et l'horreur qui demeureraient dans le cœur de Myriam contre Robert d'Avrignés, et ce cœur appartenait à « l'aventurier de Genève », lorsque le premier, sournoisement et ténébreusement guidé par une volonté implacable et une politique sûre, aurait ôté l'autre du chemin. L'AUTRE !

— Ainsi le roman et la réalité auront été écartés tout à la fois, se disait-il. Plus de chercheur d'amour et plus de mari. Quant à moi, qui aurai préservé mon trésor, comme l'avare passant au milieu des flammes pour sauver sa cassette, ne resterai-je pas innocent à tous les yeux de ce qui sera arrivé ?...

Moi ! reprit-il tout haut, sans prendre garde qu'il était toujours assis près du capitaine, moi j'aurai imité Pilate qui sut si bien se laver les mains...

PAUL PERRET.

(A suivre.)

**CHRONIQUE LOCALE**

ET FAITS DIVERS.

NOS DÉPUTÉS

Ont voté pour l'ordre du jour par et simple : MM. le baron Dufour, le comte Murat, de Valon. Contre, M. Rozières.

Ont voté contre l'ordre du jour de confiance : MM. le baron Dufour, le comte Murat, de Valon. Pour, M. Rozières.

M. le colonel en retraite, Tarayre, vient d'être élu président de la Société des sauveteurs du Lot.

L'APPEL DE LA CLASSE

Le général Campenon, ministre de la guerre, a décidé que l'appel de la classe serait fixé au 5 décembre.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Un concours pour l'admission à l'école normale de Clony (section des langues vivantes), aura lieu le 5 novembre prochain, au chef-lieu de chaque Académie.

Voir au bulletin administratif la nature des épreuves exigées.

Les candidats devront être bacheliers ès-lettres. Leurs inscriptions seront reçues jusqu'au 4 novembre au secrétariat de l'Académie.

On nous écrit de Calvignac :

Le jour de la Toussaint a été un jour de deuil pour Calvignac. Toute la population en larmes conduisait à sa dernière demeure le corps de M<sup>me</sup> Bac, née Mayzen, notre institutrice depuis quelques années. Elle était mère de trois enfants en bas âge et n'avait pas quarante ans.

Son nom avait été souvent signalé avec honneur dans le *Bulletin de l'Instruction primaire*; et les journaux de Cahors, à propos d'un incendie à Calvignac, avaient raconté, l'an passé, un bel acte de dévouement accompli par cette femme de bien et par son digne mari M. Bac, notre excellent instituteur, que rien ne peut consoler aujourd'hui de la perte qu'il vient de faire.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 27 au 3 novembre 1883.

Naissances.

Burgalière, Joséphine, Château de Larroque. Besse, Marie, rue Saint-Géry, 23. Calvet, Pierre, rue Sainte-Barbè, 26. Cassagnol, Marcel, rue du Lycée, 40.

Mariages.

Fizes, François, et Gaven, Dorothee. Seguin, Alphonse, et Pouget, Françoise.

Décès.

Laucou, Joachin, maçon, 67 ans, rue Mascoutou, 3. Pinède, Cathérine, s. p., 80 ans, à St.-Georges. Souquet, Louise, s. p., 70 ans, rue St.-Urcisse. Tauran, Joséphine, s. p., 22 ans, rue du Lastié, 7. Monier, Jules, prêtre, 36 ans, rue Clément-Marot. Laplace, Pierre, soldat 7<sup>me</sup> de ligne, 22 ans, (hospice).

**Revue Agricole**

Syndicat des cultivateurs de Loir-et-Cher. — L'ensilage des fourrages verts. — Bulletin commercial.

Plusieurs agriculteurs du département de Loir-et-Cher ont eu, il y a quelques mois, l'heureuse pensée de se réunir en syndicat pour centraliser les offres des fabricants d'engrais et exercer un contrôle sur la valeur des denrées qui seraient fournies aux membres du syndicat. Ce syndicat est présidé par M. Taaviray, professeur départemental d'agriculture; le conseil général lui a alloué, dans sa dernière session, une subvention de 200 francs. Quoique sa création soit récente, ce syndicat a déjà démontré son utilité, en faisant, pour le compte de cinquante-six cultivateurs, l'acquisition de 62,600 kilogrammes de bons engrais, vendus à leur valeur réelle.

Voilà une Société qui rendra, à coup sûr, les plus grands services dans Loir-et-Cher, puisque, moyennant une cotisation de un franc par an, les associés pourront acheter toutes sortes de matières fertilisantes, vendues sur titre et aux conditions les plus avantageuses. Que de mécomptes on éviterait au paysan, victime inconsciente des fraudeurs d'engrais et des marchands de graines de pacotille, si l'on organisait

partout des syndicats de ce genre ! On arriverait ainsi à augmenter rapidement le rendement des récoltes tout en diminuant leur prix de revient. Eût-il même la certitude de n'être jamais trompé sur la valeur des engrais ou des graines qu'il achète, que le petit cultivateur aurait encore avantage à fonder des Sociétés coopératives, car l'achat au petit détail est la ruine des petites bourses.

La Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure communique aux journaux agricoles la note suivante sur la conservation des fourrages coupés à l'arrière-saison :

« La Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure nous prie de rappeler aux cultivateurs que le moyen d'éviter les pertes de fourrages que vont causer les pluies persistantes que nous subissons en ce moment, consiste dans l'ensilage des fourrages verts.

« Ce procédé, décrit dans des articles antérieurs et dans les journaux spéciaux, est d'une application facile et peut se résumer ainsi : Ouvrir une fosse de dimension en rapport avec la quantité de fourrage à ensiler; donner à cette fosse autant de profondeur que possible; dresser parfaitement le fond et les parois et arrondir les angles; ensiler par couche de 0<sup>m</sup>30 à 0<sup>m</sup>35 d'épaisseur les fourrages, herbes, trèfle, vesce, au moment du fauchage, qu'il pleuve ou qu'il ne pleuve pas; fortement tasser chaque couche; élever le dépôt de 0<sup>m</sup>40 à 0<sup>m</sup>50 au-dessus du niveau du sol; tasser encore par pétonage, et si la surface est assez agrandie par le passage des voitures sur le silo; puis couvrir avec une légère couche de paille sur laquelle sera placée une couche de 0<sup>m</sup>25 à 0<sup>m</sup>30 de la terre provenant de la fouille fortement battue; enfin, disposer l'excédent des terres de manière à ce qu'elles mettent obstacle à l'introduction de l'eau et de l'air dans le silo. Nous répétons ce qui a été dit plusieurs fois déjà, que les fourrages ainsi traités peuvent se conserver plusieurs mois et offrir une ressource utile pour la nourriture des bestiaux. »

Bulletin commercial

Céréales. — Prix par 100 kilogrammes. — Blé, 25 fr. — Seigle, 20 fr. 25. — Avoine, 18 fr.

Vins. — La récolte est généralement terminée, et la quantité est presque partout assez abondante. La qualité étant bonne, les prix resteront sans doute élevés, étant donné surtout ce fait, que les besoins du commerce sont considérables.

Bestiaux. — Prix du kilogramme de viande sur pied au marché de la Villette :

Bœufs, 1 fr. 34 à 1 fr. 78, selon la qualité.  
Vaches, 1 fr. 26 à 1 fr. 68. id.  
Taureaux, 1 fr. 30 à 1 fr. 52. id.  
Veaux, 1 fr. 74 à 2 fr. 10. id.  
Moutons, 1 fr. 70 à 2 fr. 02. id.  
Pores gras, 1 fr. 24 à 1 fr. 36. id.

L'ALCOOL DE CHATAIGNE.

L'alcool s'extrait par la distillation du raisin, de la betterave, de la pomme de terre, du sorgho et de bien d'autres matières; mais, voici une fabrication nouvelle, à notre connaissance du moins, qui peut utiliser un fruit, la châtaigne, qui se récolte en très grande abondance dans certaines parties de la France. On opère ainsi pour extraire cet alcool :

On commence par faire sécher la châtaigne, ce qui en développe le principe sucré, et permet de la conserver un laps de temps assez long. Une fois convenablement séchée, elle est décor-tiquée par les procédés ordinaires, puis jetée dans une quantité d'eau suffisante pour en opérer la cuisson. A mesure que cette cuisson s'opère, l'eau se colore et prend le principe sucré de la châtaigne. Cette eau est connue sous le nom de *tanade*.

La châtaigne cuite est écrasée, et soumise, avec la tanade, à la fermentation. On distille ensuite cette bouillie, et l'on obtient un alcool d'une excellente qualité. Les résidus de la fermentation sont utilement employés à engraisser les bestiaux et sont plus nutritifs et plus sains que les produits ordinaires qui s'obtiennent par une mouture de la châtaigne avec son enveloppe, et le mélange de cette mouture avec de l'eau. On a observé que 100 litres de châtaignes donnaient, par ce procédé, environ huit litres d'un excellent alcool, que l'on a nommé *tanadin*.

**Dernières Nouvelles**

St-Petersbourg, 31 octobre.

Dans certains cercles politiques, on exprime le désir de voir le second des frères de l'empereur Alexandre III, le grand-duc Alexis, épouser la princesse Amélie d'Orléans, l'aînée des filles de M. le comte de Paris.

Le grand-duc Alexis est né le 14 janvier 1850. La princesse Amélie d'Orléans est née le 28 septembre 1865.

Londres, 31 octobre.

Deux explosions ont eu lieu, hier soir, à différents endroits du chemin de fer souterrain de Londres et ont causé un grand effroi. La marche des trains a été interrompue. Il y a trente-huit blessés. La cause de ces explosions est inconnue.

Boulogne, 31 octobre.

A Libreville, sur la côte occidentale d'Afrique, le bruit court que M. de Brazza, chef de l'expédition française, a été tué dans un combat au Congo.

Paris, 31 octobre.

M. Grévy a reçu, hier, le général Raison, commandant à Versailles.

Le Parlement dit que l'interpellation n'a pas apporté, sur la question du Tonkin, des lumières bien nouvelles.

Paris, 1<sup>er</sup> novembre, soir.

Nous apprenons que le ministre de la guerre proposera demain, au conseil des ministres, une mesure disciplinaire contre le général Thibaudin. Cette mesure a déjà été décidée par le général Campenon, mais il n'a voulu l'appliquer qu'avec l'assentiment de ses collègues du cabinet.

Le ministre de l'intérieur, a demandé à ses préfets, qu'ils lui fassent connaître l'impression produite sur l'opinion publique, dans les départements, par les débats parlementaires sur le Tonkin.

La retraite de M. Challemeil-Lacour, paraît devoir être aujourd'hui définitive.

Le ministre des affaires étrangères, à la suite d'une entrevue qu'il a eue hier avec le président du conseil, aurait annoncé sa démission pour demain.

Le général Bouët, a été reçu ce matin par le président de la République, qui l'avait fait prier, de ce rendre aujourd'hui à l'Élysée.

Il est question d'une lettre que le marquis Tseng, aurait adressée à M. Jules Ferry, à la suite des débats parlementaires. — Cette lettre, suivant le désir de son auteur, serait publiée dans un journal.

Une dépêche de Vienne, nous informe qu'au moment de partir pour Goritz, M<sup>me</sup> la comtesse de Chambord est retombée assez gravement malade.

D'après les dernières nouvelles venues de Madagascar : le gouvernement a reçu de l'amiral Galiber, une dépêche de Tamatave (*via Zanzibar*), qui annonce que les Hovas ont demandé à traiter.

Dans le conseil de cabinet qui s'est tenu ce matin sous la présidence de M. Ferry, on s'est surtout occupé d'examiner les articles de la loi municipale, dont la discussion reprendra lundi prochain à la Chambre.

Le général Bouët, s'est montré très-sobre en paroles avec les reporters de journaux : Il déclare seulement qu'il est venu avec des instructions qu'il a communiquées au président du conseil. Il ajoute en outre qu'il n'était pas d'accord avec M. Harmand, commissaire civil au Tonkin, sur certains points qu'il a déjà fait connaître au ministre de la marine.

Bourse de Paris.

Cours du 3 Novembre.

Rente 3 p. %..... 77.35  
— 3 p. % amortissable. 79.30  
— 4 1/2 p. %..... 106.30  
— 5 p. % ..... 106.80

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 31 octobre.

La lutte a été très ardente hier. Au début les acheteurs ont eu l'avantage, mais leurs adversaires ont repris l'offensive et toute l'avance gagnée a été

reperdue. Pourtant, avant la clôture, les partisans de la hausse ont offert plus de résistance et au coup de cloche la cote était reconnue au même niveau que la veille. Que va-t-il se passer aujourd'hui, jour de la réponse des primes ? Les acheteurs ont pour eux la victoire probable du cabinet, mais les vendeurs font remarquer que cette victoire a déjà été escomptée et de plus des rumeurs alarmantes circulent au sujet des relations entre l'Allemagne, l'Autriche et Russie. On prétend que le gouvernement Prussien serait sur le point de demander des explications à la Russie sur la concentration de troupes sur la frontière allemande et que d'autre part une rupture est à craindre entre la Bulgarie et l'empire Russe.

Le 3 0/0 cote 77.9; le 4 1/2 108.30 et l'Amortissable 79.65. Le Turc reste à 9.80; l'Unifiée à 351 et l'Extérieur 457 11/32.

Il y a vendeur à la Banque Nationale, 14, rue Le Peletier : 10 obligations Malétra 300 fr.; 25 obligations Tuileries du Berry et de Bordeaux 180 fr.; 8 actions Vieux-Chêne 110 fr.; 150 actions Callao-Bis 12 fr.; 20 actions Gaz de Maubeuge 420 fr.; 18 obligations Carrières du Pas-de-Calais 85 fr.

Il y a acheteur : 45 actions Transports Parisiens 45 fr.; 250 obligations Var à 0.30; 25 obligations Mexicaines 21.25; 100 actions Anglo-Bank 4 fr.; 40 annuités Russe Sackaline à 20 fr.; 30 obligations Constructions de la Vilette 40 fr.; 24 actions Graissessac à Beziers 9 fr.; 50 obligations dom Miguel 25 francs.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Dimanche 4 novembre 1883.

Une seule représentation donnée par

**M<sup>me</sup> MÉA**

Pensionnaire du théâtre de l'Odéon.

**L'ÉTRANGÈRE**

pièce en 5 actes, (en prose).

de M. Alexandre Dumas fils.

Suivez l'exemple!

« Monsieur, je viens vous remercier des résultats obtenus par vos Pilules Suisses. Ma femme, chez laquelle la digestion ne se faisait plus, quoiqu'elle ne mangeait presque pas, étouffait toujours, et depuis qu'elle a pris vos Pilules Suisses, la digestion se fait parfaitement, et je la considère comme guérie. Je désire cependant avoir encore de vos pilules, et je vous prie de m'en envoyer quatre boîtes (1 fr. 50 la boîte). Je vous autorise à publier cette lettre.

« BOSSE, à Auffrique (Aisne). »

A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

**DÉLÉGATIONS COMMERCIALES**

SUCCURSALE DE CAHORS

RUE DU LYCÉE, NUMÉRO 40.

Compte de Dépôts rapportant 10 0/0 par an d'intérêt payables par trimestres, consistant en Bons de 500 francs.

En garantie du remboursement de ces bons, les Déposants recevront à leur choix, soit des obligations des chemins de fer français (grandes lignes), soit du Crédit Foncier, émission 1883, d'égale valeur nominale.

On peut dès maintenant se faire inscrire pour le nombre de bons que l'on désire, à la succursale, rue du Lycée, 40, où les notices et prospectus sont tenus à la disposition du public.

Les Délégations Commerciales existent depuis deux ans et ont toujours tenu leurs engagements avec la plus rigoureuse exactitude.

**A VENDRE**

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

LA GAZETTE ILLUSTRÉE, Sommaire du numéro 31. — Bureau 27, rue de Richelieu, 27. — Texte. — Avis et sommaires. — La Semaine Théâtrale, par Albert Laurent. — Autour du Mariage, par Gyp. — Théâtres : Reprise de Monte-Cristo et de Formosa, par Henri Beauclair. — Historique du Palais-Royal. — Les Affolés, de MM. Gondinet et Véron, (fin du deuxième acte). — Célébrités contemporaines : Meilhac, Philippe Gille, Gondinet et Pierre Véron, par G. Roucheras. — Lucienne, roman par Georges Bastard. — Chronique musicale : Concert Colonne, par Gaston Dubreuilh. — Foyers et coulisses, par Louis Le Bourg. — Échos des théâtres. — Année théâtrale 1883-84. — Bibliographie. — Gazette financière. — Rébus. — Gravures. — Autour du Mariage, scène du contrat au premier acte, dessin et composition de Caran d'Ache. — Monte-Cristo, dessin et composition de Leiris. — Formosa. — Portraits de MM. Philippe Gille, H. Meilhac, Gondinet et Pierre Véron. — Les Affolés, fin du deuxième acte, dessin et composition de Caran d'Ache. — Un Provincial à Paris, dessin et composition de Tired-Boguet.

**BIBLIOGRAPHIE**

Le 106<sup>e</sup> fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, de V.-A. Malte-Bron, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

L'auteur y continue son étude sur le département de la Seine et il poursuit l'histoire de Paris depuis François 1<sup>er</sup> jusqu'à la troisième république.

Quatre gravures, ornent ce fascicule, la première hors texte, représentant une vue de Paris prise au pont des Saints-Pères, et trois autres, dans le texte, représentant la place Vendôme, le Palais-Royal et le Panthéon.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 4191<sup>e</sup> livraison (3 novembre 1883). — Amazone et Cordillères, par M. Charles Wiener. — 1879-1882. — Texte et dessins inédits. — Dix dessins de Th. Weber, P. Fritel, A. de Bar, Vignal et Slom. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de a 570<sup>e</sup> livraison (3 novembre 1883). TEXTE : Pour la Muse, par Mme J. Colomb. — Les pompes à vapeur, par Albert Lévy. — Les rouelles métalliques. — Moufflou par Ouida. — A travers la France : Le la cdu Bourget, par Anthyme Saint-Paul. — Dessins : Tofani, Renouard, Mile Robiquet, H. Clerget. — Bureaux à la librairie Hachette, et C<sup>ie</sup> 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. Barral (G. Masson, éditeur, 420, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an 20 fr. — Sommaire du N<sup>o</sup> 760, du 3 novembre 1883 : J.-A. Barral. Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — F. de Brézenaud. La prime d'honneur de la Lozère en 1883. — De la Tréhougnais. La fièvre aphteuse en Angleterre et le concours d'Islington. — De Sardiac. Bonde automatique et régulatrice. — Sagnier. L'acte Torrens et la propriété foncière. — F. Gos. Lettres sur l'agriculture de Thessalie. II. — Howard. Corbeaux et semailles. — Gilet. Sur l'abolition de la prestation. — Boncenne. Les chauves-souris. — Sagnier. Congrès betteravier de Pontoise. — Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Féron. Bulletin financier. — Gravures noires : Bonde automatique (2 fig.).

MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1<sup>er</sup> novembre 1883. Dans mille ans, par Émile Calvet. — Histoire lugubre d'un parapluie, par A. Genevay. — Un premier voyage en mer, par l'amiral Werner, traduction de Noël. — Carnet d'une femme du monde, par Luciole. — Lectures et Souvenirs : Le boulevard du Temple avant la Révolution, par Victor Fournel. — Lettres sur le théâtre, par Henry de Bornier. — Chronique, histoire de la quinzaine, par A. de Villeneuve. — Correspondance et concours, par Eugène Muller. — Illustration par Néhlig, Ferdinandus, Ginos, et Gaillard, etc. — Prix d'abonnement, Paris, un an, 44 francs, Départements 16 francs, à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE, journal universel d'électricité. — Bureaux : 51, rue Vivienne, à Paris. — Sommaire du numéro du 3 novembre 1883. — Des différentes phases de la théorie de la pile (8<sup>e</sup> article); Th. du Moncel. — Sur l'éclairage des trains de chemins de fer par l'incandescence (Dr S. Dolinard); Frank Gerdaldy. — Exposition internationale d'Electricité de Munich : Appareils de mesures et de démonstration, enregistreurs divers; O. Kern. — De la variation du coefficient économique dans les machines dynamoélectriques; Adolphe Minet. — La machine Ferranti à courants continus; Aug. Guerout. — Description de la machine unipolaire Ferraris pour électrolyse; Ermino Ferraris. — Revue des travaux récents en électricité : Le galvanomètre proportionnel de M. R. Ulbricht. — Nouveau mode d'isolement des fils métalliques employés dans la télégraphie et la téléphonie, par M. C. Widemann. — Contrôleur de rondes. — Sur l'induction produite par la variation d'intensité du courant électrique dans un solénoïde sphérique, par M. Quet. — Correspondances : Les appareils nouveaux à l'Exposition Internationale d'Electricité de Vienne; P. Samuel. — Lettre de la Société franco-italienne; R. C. — Faits divers.

ST-NICOLAS, 4<sup>e</sup> année. Sommaire du n<sup>o</sup> 48. (1<sup>er</sup> novembre 1883. — Un jour néfaste (\*\*\*) — Le portrait de Maimaie. — Vie et aventures de Trompette (J. Anceaux). — A la recherche d'une ménagerie (Eudoxie Dupuis). — La boîte aux lettres. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par L. Ginos, C. Philips, B. de Monvel, Gaillard etc. — Bureau à la librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris.

**21 RÉCOMPENSES**

1<sup>er</sup> PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

**ÉLIXIR DES VOSGES**

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



**FOURGEAUD & LACOSTE**  
PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomaciques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

**BAYLES, Opticien**

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristallin, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes, Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Epruvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Etuis, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

**AUDOUARD**

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS  
Lauréat de l'Académie Nationale  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze  
Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs.

**LE CAFÉ DES GOURMETS**  
est composé des meilleures sortes  
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.  
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **HERBICHEN**  
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

**VINS DU LOT**

Vinage.

M. Montagne, Avenue de la Gare, informe qu'il vient de recevoir une grande quantité de 3/6 spécialement affecté pour le vinage, ne laissant aucun goût, ne se retrouvant pas à l'analyse et agissant sur les vins d'une façon surprenante.

**VICHY**

Administration — PARIS, 22, Boulevard Montmartre  
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.  
SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.  
SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif.  
Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE  
Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

**POMPES BEAUME**



Vente à l'essai.  
RÉPUTATION Universelle.  
66, Avenue de la Reine, 66  
**BOULOGNE, près PARIS**

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

**MAISON DES 100.000 PALETOTS**  
CAHORS, Boulevard Nord.

**A. PAQUIGNON**

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843  
RUE TAILLEFER ET RUE CONDE

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial h. s. g. d. g.

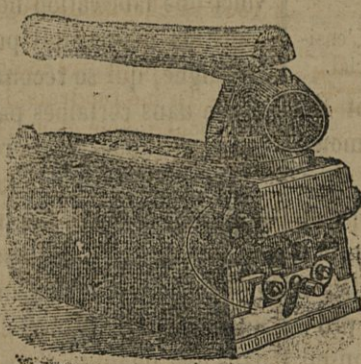
Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

**PRIX FIXE INVARIABLE**

Tous les Envois sont faits franco.



**NOUVEAU FER**

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL  
**INDISPENSABLE**

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

**Économique, Propreté, Salubrité.**

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage **Persan**, sans brosses, imperméable à l'eau.

**VOUS NE TOUSSEREZ PLUS** si vous sucez quelques **BONBONS GRAMONT**

au goudron. Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du Goudron sur les poumons et arrêtent aussitôt la **Toux**. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des capsules recouvertes de gélatine pour en masquer la saveur : ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le **Bonbon GRAMONT** fond de suite et soulage immédiatement. Prix : la Boîte 1/75; demi-Boîte 1/4. Se méfier des Contrefaçons. — Exiger la Signature de **D. GRAMONT**  
Dépôts à Cahors : pharmacie Escrouzailles et toutes les pharmacies.

Les système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la Maison

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE  
MAISON DE CONFIANCE  
**PONTIÉ**  
Jacques FONTÈS, Successeur  
Boulevard Gambetta et rue Fénélon  
**CAHORS**

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé au gré de l'acheteur.

Exposition et grande mise en vente des Nouveautés de la Saison d'Hiver

Les assortiments de Nouveautés en tous genres sont plus importants que jamais, et vendus à des conditions de prix tout à fait remarquables par leur bon Marché.

Soieries en tous genres, Lainages pour Robes, Velours soie et coton, Confections pour dames et enfants, Fourrures, Manchons et Pelisses, Draperies pour costumes d'hommes et enfants, Toiles et Linges de table, Tapis d'appartements et pour Eglises, Etoffes pour ameublements, Mouchoirs et Piqué.

Spécialité pour Corbeilles de Mariages.

Châles cachemire des Indes et de France, Soieries, Dentelles, Velours soie unie et damassés, Lingerie pour dames, Fourrures, Confections en tous genres, Couvertures en laine et en coton.

On envoie des Echantillons aux personnes qui en font la demande.  
Tout achat à partir de 20 fr. est envoyé franco dans tout le département.  
UNE BELLE PRIME SERA OFFERTE A TOUS LES ACHETEURS.

**ARMES DE LUXE ET QUINCAILLERIE**

CHANGEMENT DE DOMICILE

**Léon DELRIEU**

ARQUEBUSIER, MARCHAND QUINCAILLIER

Préviens le Public qu'à partir du 20 août son Atelier et son Magasin sont transférés **Maison ROQUES**, boulevard L. Gambetta, 87, en face la Place d'Armes.

Grand choix de FUSILS BAGUETTES — LEFAUCHEUX; PERCUSSION CENTRALE; REVOLVERS; ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE, vendus aux prix les plus réduits.

Réparation d'Armes de tout système.

**VIGNES AMÉRICAINES**

**MASSOU**

Viticulteur à PENNE (Lot-et-Garonne)

PRIX POUR 1883-84

PORTES-GREFFES.	Routures. Racinées.		PRODUCTEURS DIRECTS.	Boutures. Racinées.	
	le cent.	le cent.		le cent.	le cent.
Riparia tomenteux.	3 <sup>5</sup>	10 »	Jacquez .....	28 <sup>5</sup>	12 »
Riparia (Glabre)....	20	18 »	Herbemont.....	3	18 »
Solonis .....	2	8 »	Cunningham.....	2	10 »
Viala.....	2	8 »	Noha.....	8	30 »
York Madeira.....	2	7 »	Elvira.....	4	15 »
Clinton.....	»	25 1 »	Othelo.....	40	100 »
Taylor.....	»	75 »	Triumph.....	100	» »
Aminia.....	10	» »	Autuchon.....	10	» »
Montefiore.....	250	» »	Sénasqué.....	20	» »

Les demandes inférieures à 50 fr. ne sont pas acceptées.

On fournit des racines RIPARIA, SOLONIS ou VIALA et on se charge de la greffe sur place, la seconde année au prix de 15 francs le cent, moitié prix à la livraison et le restant lorsqu'il y aura une reprise de greffes de 85 pour cent.

Si on veut planter des boutures, 10 fr. le cent, payables : le quart à la livraison et le restant aux mêmes conditions. — Acceptation, pas moins de dix mille.